LADEPECHE.fr
vendredi 18 mars, 11:47, Saint Cyrille

Le collectif des contribuables alarmiste

Publié le 18/03/2016 à 03:50, **Mis à jour le 18/03/2016 à 09:02**

Le collectif des contribuables dénonce la hausse des dépenses de fonctionnement./Photo DDM

Suite à l'annonce de l'engagement du conseil départemental en faveur du musée de la préhistoire, le collectif des contribuables se livre à ses observations dont voici quelques extraits. «La reprise à 80 % des dettes du musée par le conseil départemental demeure un leurre pour les contribuables qui devront payer tout de même l'impôt. Les contribuables doivent-ils être rassurés ? Pas du tout. Aux dernières nouvelles, pour l'exercice 2015, 293 000 € du financement de l'investissement et du fonctionnement du musée n'étaient pas assurés. Mais faut-il encore le redire, ce n'est pas le déficit du musée qui a plombé les comptes de la C.C.T.A. ni celui de la maison médicale dont personne ne parle (235 000 € sans aucun financement, là non plus)», avance le collectif des contribuables.

Ce dernier ne remet pas en cause ces deux investissements mais il semble en dénoncer la gestion. «Nous affirmons encore une fois que ce sont les dépenses de fonctionnement de la C.C.T.A. (passées de moins de 800 000 € en 2001 à plus de 4 000 000 € en 2015), qui ont creusé l'abîme», considèrent Françis Dignat et ses collègues qui ne veulent pas charger le musée de tous les péchés financiers.

Le PLU pose problème : «Il y a des dossiers plus épineux. Personne ne veut fusionner avec les Terres d'Aurignac, à cause des dettes, mais surtout en raison des 63 % de transferts de compétences que l'ancien président a mis en place pour déposséder les communes de toute initiative. Ce n'est pas que le déficit de fonctionnement du musée qui pose un problème, c'est aussi le P.L.U. intercommunal», dénonce ce communiqué.

La CCTA cherche à élaborer un Plan local d'Urbanisme Intercommunal que la direction départementale des territoires a refusé en 2011 et 2012.

La procédure se prolonge, depuis 2007 le PLUI est toujours à l'instruction et il aura coûté plus de 350 000 € de frais d'études. «Quelle que soit la fusion arrêtée, soit les autres intercommunalités devront, en l'état actuel, adopter un P.L.U. intercommunal, soit l'intercommunalité d'Aurignac devra s'aligner sur les autres et transférer aux communes la compétence P.L.U. Les autres intercommunalités ne souhaitent pas se démettre de la maîtrise de l'urbanisme car c'est une compétence majeure, pour la commune, c'est la gestion de son espace et de son territoire», pensent les représentants des contribuables.

J.M.

AURIGNAC **VIE LOCALE**

AILLEURS SUR LE WEB

New York en 30 GIF (Courrier International)

- Télématin : le coup de sang d'une présentatrice météo, malaise sur le plateau ! (Orange)
- Ces 30 stars sont mariées depuis tellement longtemps ! (Pause People)
- Et si vos photos Facebook & Instagram constituaient le nouveau… (We are Giulietta)
- L'ex-égérie de la gendarmerie porte plainte pour harcèlement (BFM)

A LIRE AUSSI

Un défilé de sous-vêtements… mais pas seulement

- Soupçonné de meurtre à Dijon et arrêté à Toulouse
- Atteinte d'un cancer des os, une adolescente s'est fait greffer son pied à…
- Haute-Garonne: le président du club de foot de Colomiers écroué pour trafic de…
- Coup de filet des gendarmes chez les gens du voyage

Recommandé par

Donner votre avis !

CHARTE DE MODÉRATION

Envie de réagir ? Connectez-vous et donnez votre avis sans attendre ! **JE M'INSCRIS** **JE ME CONNECTE**

Réactions des lecteurs

Lecteur occasionnel

73 commentaires

ST31Aur, **il y a 52 minutes**

Quid des ALAE dont personne ne veux parler de peur de devoir annoncer des chiffres hallucinants d'un tout autre calibre que ceux mentionnes dans cet article !?!? Il faudra bien pourtant un jour mettre toutes les choses qui fachent sur la table et arreter de se cacher derriere un musée ou une maison médicale qui ne sont en rien à l'origine du mal mais qui ont juste (et heureusement) permis de lever le lièvre . On peut malheureusement douter de cette transparence necessaire vu que ceux qui sont responsables de ce carnage sont toujours aux manettes et ne sont pas pret de se déjuger de leurs actions délirantes d'hier ... Le contribuable de ce (ex) canton ayant une memoire de poisson rouge , ils ne manqueront pas de réélire tout ce petit monde aux prochaine élections et donc ...

Signaler un abus